

Par courriel

Mardi 8 novembre 2011

M. Roger Lachance
Directeur associé - Environnement
Direction de l'environnement et du développement durable
Ville de Montréal

Objet : Consultation publique sur le traitement des matières organiques

Monsieur,

Lors de la séance d'information du 2 novembre dernier, le président de la commission, M. André Beauchamp, a demandé un complément d'information à la suite d'une question de M. Charles Moreau. Voici l'extrait de la transcription de la séance en question.

(Extrait de la transcription de la séance d'information du 2 novembre 2011, doc 6.1, L3087-3105, p.105-106)

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

Est-ce que votre stratégie amène plus de circulation à l'intérieur de Montréal entre les différents équipements que vous avez? Les camions, je comprends, passent dans un quartier, ramassent soit des matières résiduelles, soit... ils s'en vont à un site, ils sont traités là; on les reprend d'un site, on les met dans l'autre site. Est-ce que ça, ça implique une augmentation du trafic intra-montréalais? Je comprends qu'on ne va pas les porter à Saint-Nicéphore ou à l'extérieur, mais est-ce qu'il y a une augmentation du trafic de camionnage à l'intérieur même de la ville ?

M. MARTIN HÉROUX :

À l'intérieur même de la ville, je n'ai pas fait le calcul comme tel, mais globalement on diminue d'à peu près un tiers tout le transport. Donc, fort est à parier qu'à l'intérieur de la ville, ça diminue aussi.



1550, rue Metcalfe
Bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6
Téléphone : 514 872-3568
Télécopieur : 514 872-2556
ocpm.qc.ca

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

Êtes-vous capable d'aller plus loin éventuellement en donnant réponse à la Commission pour nous dire le niveau d'analyse que vous faites pour chacun des éléments?

Merci de votre précieuse collaboration,

Élise Naud
Analyste
Office de consultation publique de Montréal